



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**



Distr.  
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/43/60  
8 juillet 2004

FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF  
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL  
Quarante-troisième réunion  
Genève, 5 – 9 juillet 2004

**RAPPORT DU SOUS-GROUPE SUR LE SECTEUR DE LA PRODUCTION**

1. Le Sous-groupe sur le secteur de la production s'est réuni le lundi 5 juillet 2004, pendant la 43<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif. Les délégués des pays suivants y ont participé : Bangladesh, Canada, Chine, Cuba, États-Unis d'Amérique, Japon, Maurice et Royaume-Uni. Les représentants de la Banque mondiale et de l'ONUDI y ont assisté en qualité d'observateurs. Le représentant du Canada (M. Philippe Chemouny) a animé la réunion.
2. Après l'adoption de l'ordre du jour (ci-joint), le président a demandé au Chef du Secrétariat de présenter un compte rendu des développements dans le secteur de la production de SAO depuis la 42<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif.
3. Le Chef du Secrétariat a présenté les progrès réalisés dans les 6 projets du secteur de la production en route présentés au Sous-groupe lors de sa dernière réunion. La fermeture de la production de CFC au Venezuela et l'élimination de la production de TCA en Chine ont été présentés à cette réunion pour examen. Le Secrétariat a demandé des données préliminaires sur la production de CFC, de tétrachlorure de carbone et de bromure de méthyle en Roumanie, mais n'ayant pas encore reçu l'information demandée, le Secrétariat n'a pas pu procéder à la vérification de ces usines.
4. La Banque mondiale, le délégué des États-Unis d'Amérique et l'ONUDI ont fourni des renseignements supplémentaires sur les projets restants en route. Selon la Banque mondiale, le plan d'élimination du secteur du tétrachlorure de carbone (deuxième phase) sera présenté à la première réunion de 2005. Le délégué des États-Unis d'Amérique a indiqué que son gouvernement était disposé à allouer la somme de 10 millions \$US, dans le cadre de la coopération bilatérale, afin d'accélérer le projet de fermeture de la production de CFC en Chine, sous réserve que cette accélération ne nuise pas aux consommateurs de CFC et n'entraîne aucun

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

abandon hâtif de l'équipement de production. La date de présentation prévue était la 44<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif, et tout délai par rapport à cette date devait être communiqué au Secrétariat à l'avance. Quant au projet roumain, l'ONUDI a indiqué qu'elle assurait le suivi auprès des autorités du pays et a demandé au Sous-groupe d'autoriser le Secrétariat à entreprendre la vérification technique en attendant les données préliminaires afin que la vérification puisse aller de l'avant dès que l'information nécessaire sera disponible.

5. En ce qui concerne la vérification technique de la production de bromure de méthyle en Chine, le Sous-groupe a pris note de la nécessité d'inclure dans l'évaluation, la production de bromure de méthyle à des fins réglementées, et sanitaires et préalables à l'expédition.

6. Le Sous-groupe a ensuite été saisi de l'exposé de la Banque mondiale sur le cadre de vérification pour la surveillance de la mise en œuvre du plan du secteur du tétrachlorure de carbone en Inde, et a pris note des progrès réalisés à ce jour de même que de la date d'achèvement prévue.

7. Le Sous-groupe a eu droit à une courte présentation de la Banque mondiale et du Secrétariat sur la proposition de projet de fermeture de la production de TCA en Chine, et pris note des différences importantes entre les résultats de la vérification technique et la proposition de projet concernant la vie utile restante des usines de TCA en Chine, et des conséquences financières de cette situation sur le calcul de l'indemnisation pour ce projet. En réponse à la question sur la pertinence pour le consultant en vérification technique de proposer un autre scénario pour l'indemnisation, le Sous-groupe a été informé que le consultant en vérification technique n'a jamais inclus le calcul de l'indemnisation dans son rapport de vérification technique. Ce calcul a été inclus à la demande expresse du Secrétariat, après la présentation de la proposition de projet. D'ailleurs, c'est la pratique qui a été respectée dans les projets antérieurs du secteur de la production. Le Sous-groupe considère ces données comme des renseignements supplémentaires utiles.

8. Après cette présentation, le président a décidé de suspendre la séance et de la reprendre le lendemain à la même heure et au même endroit.

9. Le Sous-groupe a repris ses délibérations le mercredi et le jeudi 7 et 8 juillet 2004. Le Sous-groupe a été saisi d'une présentation de la Chine sur la nécessité d'offrir une indemnisation suffisante pour les déplacements de la main-d'œuvre après la fermeture des usines de production de TCA prévue dans le plan sectoriel, et a convenu d'un niveau d'indemnisation de 2,1 millions \$US pour le projet de fermeture du secteur de la production de TCA en Chine.

10. Le Sous-groupe a été saisi de plusieurs scénarios de coûts par la Banque mondiale pour le projet de fermeture du secteur de la production de CFC au Venezuela, et a été informé que la Banque mondiale fournirait plus d'information sur le projet à tous les membres du Sous-groupe qui en feront la demande.

11. Enfin, le président a clos la réunion et a demandé aux membres du Sous-groupe de travailler de façon informelle d'ici la prochaine réunion dans le but d'obtenir un consensus sur le projet du Venezuela à la 44<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif.

12. Le Sous-groupe a recommandé que le Comité exécutif :
- a) Prenne note du compte rendu du Chef du Secrétariat, de la Banque mondiale et du délégué des États-Unis d'Amérique sur les projets du secteur de la production en route;
  - b) Autorise le Secrétariat à entreprendre la vérification technique du secteur de la production de bromure de méthyle en Chine, et charge le Secrétariat d'inclure la collecte de données sur la production de bromure de méthyle à des fins réglementées, et sanitaires et préalables à l'expédition au cahier de charges de la vérification technique;
  - c) Autorise le Secrétariat à effectuer la vérification technique des producteurs de SAO en Roumanie après la réception des données préliminaires de ce pays;
  - d) Prenne note du cadre de vérification pour le plan du secteur du tétrachlorure de carbone en Inde, conçu par la Banque mondiale et le gouvernement de l'Inde, et demande à la Banque mondiale de le présenter au Comité exécutif lorsqu'il sera achevé;
  - e) Charge le Secrétariat de préciser, avec le consultant en vérification technique, le choix des paramètres à respecter dans le calcul des scénarios de coûts pour le projet de fermeture de la production de CFC au Venezuela et d'informer le Sous-groupe des résultats;
  - f) Demande au gouvernement du Venezuela de fournir, par l'entremise du Secrétariat, de l'information sur les politiques de soutien qui seront adoptées afin d'appuyer la mise en œuvre du projet d'élimination de la production et de contrôler les importations illicites de CFC;
  - g) Approuve le projet de fermeture de la production de TCA en Chine (accord ci-joint) à un niveau de financement total de 2,1 millions \$US;
  - h) Demande à la Banque mondiale de remettre chaque année un rapport vérifié de la production de TCA au PNUD afin de faciliter la vérification de la consommation de TCA en vertu du plan du secteur des solvants de la Chine.

-----